Nous lisons dans la *Liberté* :

« On a parlé de divers côtés de la mise en liberté très prochaine du duc d'Orléans.

» Nous pouvons assurer qu'effectivement celui-ci ne tardera pas à être reconduit à la frontière, mais la décision effective n'est pas encore prise et pourrait se faire attendre un certain laps de temps. »

L'affaire du Crédit Foncier. — Une nouvelle à sensation

Paris, 16 mai. — La *Cocarde* publie les renseignements suivants, dont nous lui laissons, bien entendu, toute la responsabilité :

« Hier, malgré la fête de l'Ascension, le syndic des agents de change de Paris se rendait chez M. de Freycinet, président du Conseil, et, pour justifier cette visite matteudue, lui exposait la situation suivante :

» Samedi dernier, informé que les obligations du Foncier pleuvaient par liasses chez les agents de change avec ordre de vente immédiate et comprenant que ce stock lancé sur le marché d'un seul coup, produirait une baisse qui ressemblerait furieusement à un krach, M. Rouvier qui tient à sauver M. Christophle de la débâcle afin de se sauver lui-même, demanda aux agents de vouloir bien lui accorder un délai et garder ces titres en portefeuille jusqu'au jeudi suivant c'est-à-dire jusqu'à hier.

» Les agents de change y consentirent, mais devant l'affluence des titres qui indique une véritable panique dans l'opinion, ils ne pouvaient patienter plus longtemps et demandaient au gouvernement une solution immédiate.

» M. de Freycinet s'enquit de la somme représentée par tout ce papier dont les successeurs voulaient se débarrasser. Il y en a pour soixante-quinze millions à l'heure actuelle.

» Epouvanté, le président du conseil réclama vingt-quatre heures pour prendre une décision, ce que le syndic des agents de change lui accorda.

» C'est donc ce soir, dernier délai, que le gouvernement devra apporter une solution au public, sans quoi c'est l'effondrement définitif du Crédit foncier et la ruine des obligataires. »

NOUVELLES MILITAIRES

La classe 1886. — On annonce que M. le ministre de la guerre a décidé que la classe 1886 serait renvoyée dans ses foyers le 1er novembre prochain. Les brigadiers et les caporaux de cette classe peuvent dès maintenant contracter des rengagements.

Corps de santé militaire. -- Ont été nommés à la date du 11 mai 1890, au grade de médecin major de 1re classe : M. Daymard, médecin-major de 2e classe au 21e régiment de dragons, en remplacement de M. Brochard, décédé. — Désigné pour le 38e régiment d'infanterie.

M. Folie-Desjardins, médecin-major de 2e classe au *1er régiment d'infanterie, en remplacement de* M. Bourgeois, mis en non-activité. — Désigné pour le 85e régiment d'infanterie. M. Grouille, médecin-major de 2e classe au 1er escadron du train des équipages militaires, en remplacement de M. Corties, promu. Désigné pour le 43e régiment d'infanterie.

— Au grade de médecin-major de deuxième classe : M. Martin, de Lille, médecin aide-major aux hôpitaux militaires d'Alger; M. Martin est le fils du regretté M. Paul Martin, professeur de musique; M. Dève, médecin aide-major de 1re classe au 3e bataillon de chasseurs à pied, en remplacement de M. Souhé, décédé. — Désigné pour le 1er régiment d'infanterie; M. Tournier, médecin-major de 2e classe en non-activité pour infirmités temporaires, en remplacement de M. Aubertie, mis en non-activité. — Désigné pour le 2e bataillon d'artillerie de forteresse; M. Géhin, médecin aide-major de 1re classe au 156e régiment d'infanterie en remplacement de M. Grouille, promu. Désigné pour le 43e régiment d'infanterie.

Mutations. — M. Isambert, médecin major de 1re classe au 43e régiment d'infanterie, pour les fonctions de médecin-chef de l'hôpital militaire de Dunkerque. M. Desmons, médecin major de 1re classe au 118e régiment d'infanterie, pour le 110e régiment d'infanterie. M. Toussaint, médecin-major de 2e classe au 48e régiment d'infanterie pour le 1er escadron du train des équipages militaires.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Conseil municipal a tenu, vendredi soir, sa première réunion de la session de mai. Nous publions le compte-rendu plus loin.

Un journal de Paris, le *Gaulois*, a publié, à propos des grèves de Roubaix-Tourcoing, une conversation qu'un de ses rédacteurs aurait eue avec M. Welter, procureur de la République, à Lille.

Le journaliste parisien prêtait à l'honorable magistrat des appréciations tellement étranges, et lui faisait affirmer des faits et des chiffres si contraires à la vérité, que nous avons voulu en avoir le cœur net.

Nous avons envoyé aujourd'hui un de nos rédacteurs demander à M. Welter s'il acceptait la responsabilité de ce qu'a imprimé notre confrère.

Comme nous nous y attendions, M. le procureur de la République à Lille nous a fait dire qu'il n'avait en aucune façon tenu le langage qui lui est attribué.

Caisse d'Epargne de Roubaix. — Voici le compte-rendu des opérations de la Caisse d'Epargne de Roubaix pendant l'année 1889.

Dans le cours de l'année 1889, le nombre des opérations faites avec les déposants, soit pour versements ou remboursements en espèces, soit pour transferts, achats de rentes et encaissements d'arrérages de rentes a été de 20.889 au lieu de 19.117 faites en 1888 ; ce qui fait pour l'exercice 1889, une augmentation de 1.772 opérations.

Le solde dû aux déposants le 1er janvier 1889, était de 10.793.344 17; au 31 décembre de la même année il s'élève à 11.750.042 74; c'est donc, pour l'exercice, une augmentation de solde de 956.698 57.

En 1889, la caisse a reçu par 14.403 versements en espèces, 36 transferts d'autres caisses et 8 encaissements d'arrérages de rentes, une somme de 2.771.808 56

Les intérêts alloués aux déposants se sont élevés à 411.688 81

Total des recettes. . 3.183.497 37

Les remboursements se décomposent comme suit :

6.385 remboursements en espèces, 19 transferts sur d'autres caisses, 34 achats de rentes dont 12 d'office et 4 par l'effet de la déchéance trentenaire en tout pour une somme de 2.226.798 80.

La caisse, qui comptait, au 1er janvier 1889, 19,696 déposants, a ouvert, pendant l'année, 2,759 livrets nouveaux ; elle en a soldé 1744, et, au 31 décembre, elle possède 20,711 déposants ; avec une augmentation de 1,015 pour l'année.

Il a été acheté en 1889, pour le compte de 34 déposants, 1479 francs de rentes qui ont employé un capital de 40.438,40, supérieur de 1.808,50 au capital employé en 1888.

Les comptes frappés de déchéance trentenaire en 1888 et portés aux fonds de dotation en 1889 se sont élevés à 85,40 pour 4 livrets annulés en conformité de la loi du 7 mai 1853.

Le capital personnel de la caisse, qui était au Ier janvier 1889 de 179.229 77

S'est accru pendant l'exercice :

1o Des intérêts propres audit compte 7.472 60

2o Des bonifications par l'effet de la retenue de 1/4 0/0 sur les intérêts alloués par la Caisse des dépôts et consignations 16.088 30

3o De 4 comptes périmés. . . . . 85 84 — 23.346 74

Ce qui porte l'avoir particulier de la caisse à 202.576 51

place en compte courant à la caisse des dépôts et consignations.

Voici maintenant quelques autres renseignements statistiques :

Le solde dû aux déposants, le 31 décembre 1889, est de 11,750,042,74. Cette somme se subdivise entre 20,711 livrets dont 11,787 appartiennent à des hommes ; 8,906 à des femmes et 18 à des sociétés ou associations.

Les nouveaux livrets ouverts en 1889, se subdivisent comme suit : 1520 à des hommes, 1198 à des femmes et 5 à des sociétés. Dans le nombre des hommes sont : 952 majeurs, 548 mineurs assistés de leur représentant légal et 50 autres mineurs non assistés.

Dans le nombre des femmes, 406 sont mariées assistées de leurs maris; 283 sont également mariées non assistées; 421 sont majeures célibataires ou veuves; 288 sont mineures assistées de leur représentant légal, enfin, 100 sont mineures non assistées.

Le nombre des versements en espèces a été de 14,403; ils ont été faits par 7,858 hommes, 6,532 femmes et par 13 sociétés ou associations, ils se décomposent de la manière suivante : 3,661 versements de 20 francs et au-dessous; 5,509 de 21 à 100 francs; 2,059 de 101 à 200 francs; 1,987 de 201 à 500 francs; 800 de 501 à 1000 francs et 387 de 1,001 à 2,000 francs. La moyenne par versement est de 190,92. Le nombre des remboursements en espèces a été de 6,385; ils ont été effectués à 3,705 hommes, 2,674 femmes et à 6 sociétés ou associations. En voici la décomposition : 463 remboursements de 20 fr. et au-dessous; 3044 de 21 à 100 fr.; 876 de 101 à 200 fr.; 771 de 201 à 500 fr.; 532 de 501 à 1000 fr. et 699 de 1001 à 2000 fr.

La moyenne par remboursement est de 341,13.

Le résumé général des opérations depuis l'établissement de la caisse (14 mai 1843) jusqu'au 31 décembre 1889, indique qu'il a été ouvert 55,930 livrets; ceux soldés s'élevent à 35,219, reste en cours 20,711.

Depuis la fondation la caisse a reçu par 274.012 versements en espèces, transferts-recettes, arrérages de rentes une somme de . . 37.839.813 17

Les intérêts alloués aux déposants s'élèvent à. 5.219.281 30

Ensemble. . . 43.059.094 47

Elle a payé en 112.544 remboursements 31.309.051 73

11.750.042 74

Ce solde au 31 décembre 1889 se décompose comme suit :

4.309 livrets de	1 à	20 fr.						46.971 14
3.418	»	21	»	100	»			183.810 35
1.941	»	101	»	200	»			286.148 70
2.290	»	201	»	500	»			989.319 31
2.168	»	501	»	1.000	»			2.270.910 80
3.869	»	1.001	»	2.000	»			4.347.324 59
1.738	»	2.001 et au-dessus (réductibles)						3.591.018 57
8	livrets de	2.001 et au-dessus (non réductibles)						34.569 28
20.711								11.750.042 74

Dans le but de faciliter l'accès de la caisse aux déposants étrangers à la ville, le conseil des directeurs a décidé que tout livret de la caisse d'épargne de Roubaix pourrait être présenté indifféremment soit à la caisse centrale soit à l'une ou l'autre des succursales de *Lannoy, Croix* et *Wattrelos*. En conséquence, les opérations des succursales sont comprises dans l'ensemble de celles de la caisse centrale.

En résumé la marche progressive des opérations ne s'est pas ralentie et le résultat de l'année 1889 doit être considéré comme très satisfaisant.

Ce succès est tout à l'honneur du conseil des directeurs, que M. E. Lecomte-Scrépel préside avec tant de dévouement. Nous devons aussi des félicitations au zélé et intelligent caissier, M. J. Frémont.

Les compagnies du 1er régiment de ligne, casernées à l'*Hôtel des pompiers*, partent samedi matin pour Cambrai : elles sont remplacées par deux compagnies du 43e de ligne, arrivées vendredi soir, à six heures, et venant de Tourcoing.

Le concours hippique des dimanche et lundi, 18 et 19 mai, sera plus brillant encore que ceux des années précédentes. Jamais les engagements n'ont été plus importants. Tous les premiers prix des concours de Paris, Bruxelles et Gand y prendront part.

Les engagements des chevaux sauteurs sont très nombreux; le concours des équipages ne sera pas moins intéressant.

Si le temps se maintient— et on a tout lieu d'espérer qu'il se maintiendra — ce sera une fête des plus attrayantes où le Tout-Roubaix sera représenté.

Les membres actifs et honoraires sont instamment priés de se munir de leur carte qui sera rigoureusement exigée à l'entrée.

Un tirage d'obligations. — Un tirage d'obligations (emprunt de 280,000 fr.) a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville.

Voici la liste des obligations sorties et remboursables au pair le 1er juin prochain :

6	30	279	285	593	623	612	665
682	687	776	916	976	979	1 027	1.177
1.243	1.492	1.497	1.533	1.550	1.583	1.591	1.756
1.850	1.994	2.022	2 036	2.051	2.278	2.285	2.343
2.400	2.493	2.550	2.574	2.619	2.783	2.839	2.851
2.855	2.866	2.867	2.869	2.894	2.963	2.981	3.122
3.188	3.220	3.244	3.259	3.261	3.285	3.292	3.393
3.410	3.414	3.535	3.538	3.549	3.571	3.583	3.597
3.692	3.697	3.755	3.972	4.068	4.077	4.182	4.279
4.312	4 331	4.340	4.365	4.388	4.411	4.412	4.452
4.463	4.536	4.690	4.737	4.799	4.801	4.973	

Service sanitaire à la frontière. -- Par décision ministérielle, en date du 16 *mai*, rendue sur la proposition de M. le Préfet du Nord, M. Bertrand, vétérinaire à Roubaix, successeur de M. Chieus, a été nommé inspecteur sanitaire du bétail et des viandes fraîches au bureau de Wattrelos.

Saisie aux halles. — Vendredi matin, M. l'inspecteur des denrées alimentaires a saisi aux halles soixante-quinze k. de poisson reconnu impropre à la consommation.

La ducasse du Coq-Français avait attiré cette année bon nombre de promeneurs, grâce au beau soleil du jour de l'Ascension.

Malheureusement, un accident bien regrettable s'y est produit : un jeune enfant d'une douzaine d'années s'est cassé le pied en sautant d'une balançoire : il a dû être reconduit à son domicile.

Le caissier infidèle de MM. Goffin et Gaberel, le jeune Mullier, de Croix, vient de se faire arrêter dans les circonstances suivantes :

Jeudi soir, il se présentait chez son ancien patron, et lui proposait un arrangement. M. Goffin fit immédiatement prévenir l'agent Lecomte qui vint s'assurer de la personne de Mullier et le conduisit à la maison d'arrêt où il passa la nuit. Vendredi il fut amené à Roubaix.

Un concours de chiens ratiers a eu lieu jeudi à cinq heures du soir à l'estaminet « Le Broutteux », tenu par M. Huss, boulevard Gambetta.

Deux chiens étaient en présence, *Mars* à M. Huss et *Hebey* à M. Lepers de Croix ; ils devaient détruire chacun dix rats.

Mars a terminé son hécatombe en une minute 47 secondes, tandis que *Hebey* a mis deux minutes 47 secondes ; *Mars* a été proclamé vainqueur.

Un accident, rue du Tilleul. — Un accident s'est produit, jeudi soir, au bal donné a l'estaminet de M. Nutte, rue du Tilleul.

Un employé d'usine, M. Henri Bauduin, âgé de 27 ans, qui dansait, a glissé sur le plancher et est tombé.

Lorsqu'il a voulu se relever il s'est trouvé dans l'impossibilité de marcher.

On alla chercher, M. Druelle, médecin, qui constata que M. Bauduin, dans sa chute, s'était fracturé la cheville et que cet accident nécessiterait un repos absolu de plusieurs semaines.

Le blessé a été reconduit à son domicile, rue Molière.

Un vol, rue La Fontaine. — Jeudi, vers six heures du soir, un rassemblement de plus de cent personnes s'était formé devant une maison de la rue La Fontaine.

Une ouvrière âgée de 38 ans, Augustine F..., qui prenait pension dans cette maison, n'avait rien trouvé de mieux que d'enlever, pour monter son ménage, tout ce qui lui tombait sous la main ; c'est ainsi qu'elle avait emporté plusieurs couvertures de laine et un grand nombre d'objets mobiliers.

La propriétaire de la maison était arrivé au moment où Augustine F... était en train de déménager à la cloche de bois, et de là l'attroupement qui s'était formé.

La police est accourue bientôt et a mis la voleuse en état d'arrestation. C'est en outre, une femme expulsée de France depuis plusieurs années.

Un vol d'outils a été commis, pendant la nuit de jeudi à vendredi, au préjudice de M. Duvinage, maçon, dans un bâtiment en construction, rue d'Alger. M. Duvinage a porté plainte, mais le voleur est inconnu.

Les teinturiers et apprêteurs de la ville de *Roubaix se réuniront en assemblée générale, le dimanche*, 18 courant, à dix heures du matin, au café Philémon, rue Pierre-Motte. Ordre du jour : Formation d'une chambre syndicale.

Les épaves. — Une broche en argent a été trouvée, jeudi matin, dans l'église Saint-Martin, à la sortie de la grand'messe. On peut la réclamer aux bureaux de l'*Avenir*, rue du Vieil-Abreuvoir.

Croix. — La maîtrise de l'Eglise a exécuté, jeudi, jour de l'Ascension, la messe de Notre-Dame des Anges. Les chœurs et les solos ont été parfaitement exécutés.

A l'offertoire, M. Plouviet, l'honorable président de la société a chanté, avec beaucoup de goût l'*Ave Maria* de Gounod.

Les soli ont été exécutés par M. Mansart. L'ensemble des chants a été parfait et l'exécution fait honneur à l'intelligente direction du chef de la société, M. César Petit.

— Un accident de voiture qui, heureusement, n'a pas eu de suites graves, s'est produit, vendredi vers quatre heures, rue Chevreul.

Mlle Dekien, de la rue de l'Epeule, servait un client et avait abandonné son cheval un instant. L'animal, pris de peur, s'emballa et, dans sa course folle, accrocha un poteau. Le choc brisa la voiture et le cheval continua sa route avec l'avant-train qui lui battait les jarrets.

On parvint cependant à l'arrêter avant qu'il eût causé d'autres accidents.

Wasquehal. -- La fanfare de cavalerie organise avec le concours de plusieurs sociétés, pour le dimanche 18 mai, un concert-festival, suivide bal, qui sera donné dans les jardins du Noir-Bonnet. Prix du cachet : cinquante centimes.

— Un vol qui dénote une certaine audace de la part de l'auteur a été commis dans la matinée de vendredi, entre six et sept heures, à l'estaminet du *Mont-Valérien*, tenu par M. Bronchart, au Pont du Tryy.

Un inconnu qui se trouvait dans l'estaminet entendit M. Bronchart dire à un de ses clients habituels qu'il devait sortir pour une course et que sa femme étant absente, il devait fermer sa porte.

L'inconnu se retira et attendit le départ du cafetier puis passant par une fenêtre il pénétra dans la maison. Il s'empara d'une somme de quarante-trois fr., ainsi que de quelques timbres-poste qu'il trouva dans une commode et disparut.

Quelques instants après le retour de M. Bronchart un voisin vint lui demander un timbre : c'est alors qu'il s'aperçut du vol dont il venait d'être victime.

Wattrelos. — *La fraude.* — Une brigade de Wattrelos, accompagnée d'une autre brigade de Roubaix, postée dans les environs de la frontière, a arrêté cinq jeunes gens qui ont été trouvés porteurs d'une grande quantité de café vert. Ceux-ci ont été remis entre les mains de la gendarmerie et écroués ensuite à la prison de Lille.

-- Dans la nuit de mercredi à jeudi, le sous-brigadier Larrivière et le préposé Duretz, de la brigade de Roubaix, en tournée à Wattrelos, ont dressé procès-verbal aux nommés Depracte et Journez, qu'ils ont surpris en train d'introduire en fraude deux sacs de blé pesant 156 kilogrammes.

— *Une grave affaire.* — Les auteurs de l'agression que nous avons signalée ne tarderont pas à être arrêtés. La police connaît leurs noms : ce sont deux ouvriers *peigneurs*, âgés de 23 ans, les nommés Emile Moulard et Carlos Perin.

Ces deux jeunes gens se reposaient dans un pré, quand ils aperçurent sur un chemin voisin, une jeune fille de 15 ans.

Lorsqu'elle fut passée, Moulard la roua de coups, tandis que son compagnon s'emparait du peu d'argent qu'elle possédait.

La jeune fille fut délivrée par l'arrivée de deux personnes qui mirent les malfaiteurs en fuite.

Leers. — *Encore une imprudence.* —. Pendant une absence de sa mère vendredi, vers midi, un jeune homme de 17 ans, C... s'empara d'un fusil pour tirer sur des moineaux. L'arme n'était probablement pas en bon état, car au premier coup de feu elle éclata, et le malheureux jeune homme eut la main gauche horriblement endommagée.

Un docteur fut aussitôt mandé, mais il n'espère pas que C.... pourra se servir de sa main avant cinq ou six semaines.

Société de Consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, trois livres, 0,55 c. ; blanc, trois livres, 0,50 ; ménage, quatre livres, 0,55.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

Société chorale l'« Union Lyrique ». — Les sociétaires sont instamment priés de bien vouloir se rendre à la répétition générale qui doit avoir lieu le samedi 17 courant à 9 heures, afin d'y répéter les chœurs qui doivent être chantés au festival de Tourcoing les 25 et 26 courant.

Dents et dentiers. — Nous recommandons à nos lecteurs le Cabinet de M. Le Masson, rue de l'Espérance, 6, Roubaix, pour dents et dentiers perfectionnés. Le talent de M. Le Masson est bien connu. Tous ceux qui ont recours à lui, soit pour l'extraction des dents, soit pour les soigner, soit encore pour la pose de dents nouvelles et de dentiers, en font le plus grand éloge. Pas n'est besoin d'aller dans les villes voisines pour ce genre de traitement, M. Le Masson donne pleine satisfaction à ceux qui veulent bien s'adresser à lui. 20642—41910

Nouvelle encre électrique à copier sans mouillage, simple, rapide, économique. — Huitième de bouteille, 0 fr. 90 ; quart de bouteille, 1 fr. 75; demi-litre, 3 fr.; litre, 5 fr. — Librairie du *Journal de Roubaix*. 21716—43733

PILULES GICQUEL, purgatives. 2f50

TEINTURERIE SONNEVILLE
11, rue du Vieil-Abreuvoir, 11, Roubaix

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

TOURCOING

L'Académie de Musique donnera, dimanche prochain, à 7 h. 1/2 du soir, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, un exercice musical auquel contribueront les professeurs et élèves de l'Ecole.

En voici le programme :

1. *Hymne à la France !* prélude, ouverture pour orchestre, L. Montagne ; 2. Fantaisie variée pour flûte, par M. Picavet, élève de M. Stupuy, père, Herman; 3. Fantaisie sur l'*Africaine*, pour piano, par Mlle M. Couvreur, élève de Mlle Dewannain, Meyerbeer; 4. Concerto pour violon par M. D. Grau, élève de M. Turbelin, Dancla.

5. Duo du *Cid* par Mlles M. Campion et P. Lahousse, élèves de Mlle B. Cardon. Massenet; 6. Fantaisie sur *Il Crociato* pour cornet par M. H. Opsomer, élève de M. Mager, Arban; 7. A, Mélodie Dunkler, b. Gavotte pour violoncelle par M. L. Camsion élève de M. Stupuy, fils, Popper; 8. Grand air de *La Reine Topaze*, par Mlle B. Cardon, professeur à l'Académie, V. Massé; 9. Fantaisie-caprice pour clarinettes et orchestre par MM. J. Dejonckeere, J. Vandeweghe, E. Cuvelier, Bouvaine, D. Baas, D'hallluin et H. Fourrez, élèves de M. L. Montagne. Brepsant; 10. Chœur de *Mireille* par les élèves (demoiselles) des classes de solfège, Ch. Gounod. Leschours et l'orchestre sous la direction de M. L. Montagne directeur. Accompagnateurs : Mlles Dewannain et Ph. Naye.

Incendie. — Vers 5 heures de l'après-midi les pompiers étaient informés qu'un incendie venait de se déclarer dans un hangar dépendant de l'établissement de M. Pierre Dervaux, rue d'Anvers, dans lequel se trouvaient quantité de tonneaux vides, et où on avait déchargé le matin des déchets gras. On sait combien ces matières sont inflammables, et c'est en effet un tas de déchets qui avait pris feu spontanément.

Une pompe à vapeur fut vite mise en batterie et, en quelques minutes, le magasin était inondé et tout danger avait disparu.

Les portes, qui ne paraissent pas bien considérable, ne sont pas encore évaluées.

Départ des troupes. — Les deux compagnies d'infanterie faisaient encore l'exercice à quatre heures, lorsque l'ordre de départ leur est arrivé. A cinq heures, elles quittaient Tourcoing pour regagner leur garnison.

Un accident au patronage du Sacré-Cœur. — Jeudi, jour de l'Ascension, un jeune garçonde 15 ans, Julien Crétel, se lançait avec force sur une balançoire quand, les cordes lui échappant des mains, il fut projeté en avant et tomba sur le sol d'une hauteur de quatre mètres. Le docteur Vaneufville, qui fut appelé aussitôt à lui donner ses soins, constata une fracture simple du bras droit. Le blessé a été reconduit à son domicile situé à proximité du patronage.

L'affaire de fraude. — Cette affaire a produit et on le comprend sans peine, une profonde émotion. De l'enquête ouverte dès les premiers moments, il résulte qu'aucune faute ne peut être imputée à l'employé chargé de la vérification qui se faisait, non chez les fariniers comme on nous l'avait dit tout d'abord, mais au bureau même de la douane.

Quant au bénéfice résultant des manœuvres frauduleuses, il était bien de 8 francs par sac de 100 kilog. Voici comment.

Les blés d'origine européenne entrant en France paient 5 fr. par 100 kilog. ce qui équivaut à 8 fr. par quintal de farine. Si cette farine est ensuite exportée les droits perçus sur le blé est remboursé. Dans l'espèce la farine provenait, dit-on, du blé de *Roumanie*.

Nous pourrions fournir encore d'autres détails; mais nous attendrons que l'enquête poursuivie par la douane soit terminée.

L'accident de voiture du Boulevard. — La voiture qui a renversé, mercredi, au Boulevard, Nathalie Kerst, était conduite par le domestique de M. Taffin-Binault, brasseur. La jeune fille qui est fort sourde, a été atteinte au moment où elle traversait le boulevard, en courant, pour aller rejoindre son frère qui se trouvait du côté opposé. Le cocher aurait crié, mais la victime n'aurait pas entendu.

Le cocher n'en a pas eu moins très grand tort de ne pas s'arrêter. L'incapacité de travail sera de quatre à cinq semaines.

Un accident de voiture. — Mercredi, vers le soir, Nathalie Kerst, tisseuse, âgée de 22 ans, demeurant au Blanc-Seau, sortait de l'établissement de MM. Dilliès et Stolz, boulevard Gambetta où elle travaille. Elle n'eut pas le temps de se garer d'une voiture à deux chevaux qui se dirigeait à une très-vive allure vers Roubaix. Elle fût renversée et l'une des roues lui passa sur la jambe droite. Le docteur Bourgeois qui la visita constata entre de graves contusions, une luxation de la cheville.

Le conducteur, au lieu d'arrêter, fouetta ses chevaux et partit à fond de train.

Retour de la classe aux hannetons. — Un camarade d'Edouard Hack, Hubert Myle, âgé de 17 ans, également compromis dans l'affaire de la filature de M. Desurmont, rue de Gand, a été arrêté jeudi à son retour du Mont-de-la-Trinité, où il s'était rendu en compagnie d'autres jeunes rôdeurs de son espèce pour se livrer à la récolte des hannetons.

N'abandonnez pas vos voitures. — Mercredi après-midi, le domestique de M. Fournier-Chieus, mercier rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix, était entré dans une maison rue du Château, pour faire une livraison. Quand il revint à sa voiture, il constata la disparition de deux paquets d'une valeur de 60 francs.

Le même jour, rue des Ursulines, une valise contenant des vêtements fut enlevée de la même manière de la voiture de factage de M. Irénée Fourré.

Mouveaux. — La Société philanthropique de Mouveaux organise pour le dimanche 15 juin prochain un grand concert dans la magnifique campagne de M. Charles Pollet.

Le programme de cette fête de bienfaisance paraîtra ultérieurement.

Halluin. — Une nouvelle grève a éclaté, vendredi matin à l'établissement de M. Sion. Les tisserands ont quitté les ateliers à six heures, au nombre d'environ 120.

Une quinzaine se sont présentés au travail l'après-midi.

Les ouvriers réclament une augmentation de salaire, mais leur réclamation ne porte que sur un genre spécial de travail.

Ils doivent de nouveau demander cette augmentation samedi matin.

P. S. — Nous apprenons que tous les ouvriers ont repris le travail samedi matin.

Bondues. -- Le Conseil municipal de Bondues dans sa séance du 15 mai 1890 : 1° A approuvé le procès-verbal de la dernière séance; 2° A demandé à payer en argent les contingents mis à la charge de la commune dans l'entretien en 1890 du chemin de grande communication n° 9 et du chemin d'intérêt commun n° 143 ; 3° A voté les ressources pour entretien des chemins vicinaux en 1891 ; 4° A émis son avis sur la formation du budget additionnel et du budget primitif du bureau de bienfaisance ; 5° A approuvé les comptes de gestion du receveur de l'exercice 1889 ; 6° A voté le budget additionnel communal de l'exercice 1890 et le budget primitif de 1891 ; 7° A émis un avis favorable à une demande de dispense à titre de soutien de famille.

LILLE

Un emprunt. — Le Conseil municipal de Lille dans sa séance de ce soir a voté l'émission d'un nouvel emprunt de six millions qui ne se confondra pas avec l'emprunt de 24 millions en cours d'exécution.

Ce nouvel emprunt sera consacré notamment à l'achèvement du Palais des Beaux-Arts, aux constructions universitaires, à l'agrandissement de l'abattoir, à l'aménagement de l'hôtel-de-ville après l'enlèvement des collections artistiques et différents travaux de voirie municipale.

M. Gavelle a déclaré, au cours d'une discussion, qu'il était opposé à l'augmentation des droits sur la bière, mais qu'il n'engageait pas ses successeurs.

Ordre du jour du général Jamont. — M. le général Jamont, appelé au commandement du 6e corps d'armée, adresse aux troupes du 1er corps l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers, soldats, appelé par décret du président de la République à prendre le commandement du 6e corps, je me vois, non sans regrets, obligé de vous quitter.

» Je vous remercie tous du concours plein de zèle et de dévouement que vous n'avez cessé de me prêter en toutes circonstances.

» Je ne l'oublierai pas; pour vous, sous la haute direction de mon successeur vous resterez fidèles aux excellentes et vieilles traditions du 1er corps.

» Perfectionnez sans relâche la préparation à la guerre; assurez en temps de paix le maintien de l'ordre et le respect de la loi. »

Le travail a été repris partout à Lille vendredi matin. Les fabriques qui avaient arrêté le travail pour réparations aux machines et aux générateurs ont ouvert leurs portes et les ouvriers sont rentrés. Au tissage de M. Mamet la grève est terminée. Il en est de même chez M. Wibaux-Florin.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 16 mai 1890.

Compte-rendu sommaire du *Journal de Roubaix*)

Présidence de M. JULIEN LAGACHE, maire

La séance est ouverte à 8 heures 15.

M. LE MAIRE procède à l'appel nominal.

Présents : MM. A. Vinchon, P. Destombes, P. Watine, C. Durot, adjoints ; F. Roussel, G. Legrand, A. Dupire, G. Leclercq, A. Lonage, le docteur Derville, A. Harinckouck, le docteur Largillière, E. Tiers, Deleporte-Bayart, Bourgois-Dhellemmes, Bourgois-Carlier, Farvacque, H. Briet, R. Degalle, L. Willem, G. Heyndrickx, F. Fauvarque, J.-B. Pennel, S. Chéron, H. Blanchot, A. Lepers, H. Salembier, F. Carissimo, le docteur Carrette, E. Debuchy, J. Lerouge.

Absents : MM. J. Legrand, C. Spel, V. Vaissier.

M. LE MAIRE déclare ouverte la session de mai 1890. La session a été prolongée pour la ville de Roubaix, par autorisation spéciale de M. le Préfet.

Nomination d'un secrétaire et lecture des procès-verbaux

Le Conseil procède à la nomination d'un secrétaire pour la session. M. F. Carissimo, ancien secrétaire, est réélu par 15 voix, sur 27; M. Briet a eu 10 voix, et M. Heyndrickx, 2.

M. F. Carissimo prend place au bureau, et, sur la demande de M. le Maire, il donne lecture des procès-verbaux des 7 et 21 février dernier, qui sont adoptés sans observations.

Le renouvellement des Commissions

M. LE MAIRE demande au Conseil de procéder au renouvellement des Commissions. On sait que sur la demande d'un conseiller, les commissaires nommés à la session de mai de l'année 1889, ont conservé leurs fonctions pendant un an, et cela afin d'éviter une grande perte de temps, à chaque nouvelle session. M. le Maire propose au Conseil d'accorder également aux commissaires qui seront désignés à la séance d'aujourd'hui, un mandat d'un an. Cette motion est acceptée à l'unanimité.

M. G. LECLERCQ voudrait que le conseil votât d'emblée le maintien de leur mandat aux anciens commissaires.

M. LE MAIRE répond que ce mode de renouvellement de commissions n'est pas légal.

M. G. LECLERCQ fait remarquer que le dépouillement des scrutins en séance va faire perdre beaucoup de temps; il propose de nommer une commission spéciale, comme on l'avait fait précédemment, pour ce dépouillement.

M. LE MAIRE. — Comme les membres de cette commission se retirent dans une autre salle, leur absence a, la dernière fois, soulevé des réclamations, de la part d'autres conseillers qui ont trouvé que l'on ne devait pas continuer l'examen de l'ordre du jour dans ces conditions.

M. le Maire ajoute qu'il y aura à cela un remède facile, ce sera de suspendre la séance pendant le dépouillement.

La proposition de M. Leclercq est adoptée.

M. P. DESTOMBES. — Il me semble que, si l'on suspend la séance, on peut tout aussi bien nommer plusieurs commissions spéciales ; de cette façon le dépouillement sera vite fait.

La motion de M. Destombes est acceptée et trois commissions de dépouillement sont nommées. La première est composée de MM. F. Roussel, G. Legrand, Tiers, Briet ; la 2e, de MM. Lerouge, Debuchy, Heyndrickx, Leclercq ; la 3e, de MM. Louage, Farvacque, Chéron, Deleporte-Bayart.

Le Conseil procède ensuite au renouvellement des neuf commissions et à la nomination d'un membre du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne en remplacement de M. Despatures-Vallois, démissionnaire.

Ecole nationale des arts industriels

Le Conseil désigne ensuite trois candidats pour les fonctions de membres du conseil supérieur de l'école nationale des arts industriels. M. Carlos Delattre, est nommé 1er candidat par 22 voix, sur 32 votants, contre 10, à M. J.-B. Meillassoux.

Le 2e candidat désigné est M. Louis Cordonnier : 20 voix sur 32 votants; M. J.-Bte-Meillassoux a obtenu 11 voix et il y a eu un bulletin blanc.

M. Stephane Wibeux est le 3e candidat; il a eu 20 voix et M. J.-Bte Meillassoux, 12.

L'épuration des eaux de l'Espierre

Le Conseil désigne quatre membres du Conseil municipal, deux dans chaque canton, pour faire partie de la commission de revision des listes du jury, puis il désigne, à l'unanimité, M. Faucher, expert de Roubaix, pour la répartition des dépenses résultant de l'installation de l'usine de Grimonpont et des curages et améliorations des parties de l'Espierre et de ses affluents situées en dehors du territoire des deux villes.

La séance est suspendue à 9 heures 15, et les trois commissions spéciales font le dépouillement des scrutins.

Les commissaires

La séance est reprise à dix heures 25 et M. le Maire communique au Conseil les résultats des dépouillements des scrutins. Sont élus :

1re COMMISSION. — *finances, octroi.* — MM. Blanchot, Carissimo, Dr Carrette, Deleporte-Bayart, Durot, Farvacque, Harinkouck, Heyndrickx, Legrand Gustave, Roussel, Tiers, Vaissier, Vinchon.

2e COMMISSION. — *Instruction publique, Beaux-arts, musique, théâtre.* — MM. Blanchot, Bourgois-Carlier, Carissimo, Dr Carrette, Dr Derville, Destombes, Dupire, Durot, Harinkouck, Legrand Gustave, Spel, Willem Louis.

3e COMMISSION. — *Voirie, assainissement, hygiène, travaux publics.* — MM. Bourgois Dhellemmes, Dr Carrette, Chéron, Degalle, Dr Derville, Destombes, Dupire, Farvarque, Louage, Leclercq, Pennel, Salembier, Tiers.

4e COMMISSION. — *Assistance publique, cultes.* — MM. Carissimo, Dr Carrette, Dr Derville, Durot, Fauvarque, Dr Largillière, Roussel, Spel, Vaissier.

5e COMMISSION. — *Abattoir, marchés, pompes funèbres, cimetière.* — MM. Chéron, Deleporte-Bayart, Farvacque,